

Les barèmes de dépenses sont les suivants :

Déjeuner	7,65 \$
Dîner	21,35 \$
Souper	26,45 \$
Coucher (maximum avec pièce justificative)	106,10 \$
(sans pièce justificative)	35,00 \$
Stationnement et taxi	sur production de pièce
Autobus : région de Montréal	2,75 \$
région de Québec	2,60 \$
Kilométrage (<i>Politique de covoiturage</i>)*	0,42 \$
Kilométrage (<i>voiture Hybride</i>)*	0,45 \$

* Afin de favoriser le covoiturage, la fédération rembourse au syndicat un montant supplémentaire de 0,12 \$/km par délégué-es officiel-les voyageant dans une même voiture

FRAIS DE GARDE

Nombre d'enfants	1	2	3	+ de 3 enfants
Avant-midi	10,40 \$	15,70 \$	20,75 \$	5,35 \$
Après-midi	10,40 \$	15,70 \$	20,75 \$	5,35 \$
Soirée – pour le travail après 18 h	15,70 \$	20,75 \$	25,80 \$	5,35 \$
Nuit – pour le travail après 24 h	20,75 \$	31,10 \$	41,45 \$	5,35 \$

En outre, pour la période du souper, les frais encourus pour la garde ou les retards à la garderie donnent droit à une compensation de 10,40 \$ pour 1 enfant et de 5,35 \$ additionnels pour chaque enfant.

P.S. Les frais de garderie ne sont pas payables aux conjoint-es.

Pour tous les détails sur les frais de déplacement :

<http://www.fneeq.qc.ca/fr/fneeq/politiques>